

MAIRIE DE MOURET

12330

Tél. 05.65.69.82.86

mairiedemouret3@orange.fr



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 9 septembre 2021**

Présents 10 :

Mmes BOSC Claudine, LAVERNHE Céline, LESTRADE Sylvie, MELAC Pauline.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CAPELLE Florent, COSTES Jean-Michel, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel, PRADELS Laurent.

Absents excusés 5: Messieurs CARLES Laurent, CASTANIER Fernand, COSTES Jérôme
Mesdames LE CAM Laurence, COMBOUL Brigitte

1-Approbation du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal du 8 juillet 2021.
Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Dissimulation des réseaux électriques, télécom et éclairage public - Les landes

Monsieur le Maire présente le coût estimatif définitif des travaux sur le secteur des Landes , et le montant restant à charge de la commune compte tenu de la participation financière du SIEDA résumée ci-dessous

LES LANDES - RD 22			
Nature travaux	Montant HT	A Charge de la commune	Taux Cne
Réseau électrique	36 511.90	10 953.57	30%
Réseau téléphonique	25 005.69	12 502.70	50%
Câblage ORANGE	4 452.00	4 452.00	
Eclairage public	10 259.68	8 509.69	
Total	76 229.27	36 417.95	

Concernant l'éclairage public le coût pour la commune sera de 8 509.69 €, compte tenu de l'aide accordée par le SIEDA dans le cadre de sa politique de résorption de lampes énergivores de 1750.00€ soit 350€ par lampes remplacées. Enfin il convient de déduire le FCTVA à percevoir sur cette dépense éligible.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents donne son accord sur le financement de ces travaux inscrits au budget investissement 2021.

Les travaux d'enfouissement des réseaux à La Garibal et aux Landes devraient débuter mi-septembre 2021.

Au total, le coût des travaux d'enfouissement des réseaux et de changement de l'éclairage public dans le secteur (La Garibal -Les Landes) sauf imprévu s'élève pour la commune à **86 239.39 €** (La Garibal 49 821.44 Les Landes 36 417.95).

3- Aménagement carrefour de La Capelle - Demande FAL - Subvention département

Dans la continuité des travaux d'embellissement du village de La Capelle, et comme préconisé dans le rapport d'Aveyron Ingénierie, M. le Maire propose d'aménager le carrefour de la RD548 et VC13, desservant le village.

En effet, depuis la voie communale, ce carrefour présente une visibilité insuffisante en direction de Rodez ; la création d'un champ de vue le long de la RD permettra d'en améliorer la sécurité, Un emplacement pour les containers des ordures ménagères sera également réalisé à proximité.

Il présente le dossier technique ainsi que le coût estimatif de l'opération. Ces travaux étant éligibles au au FAL (Fond d'Aménagement Local) du Conseil Départemental de l'Aveyron, il propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental suivant le plan de financement ci-dessous.

PLAN DE FINANCEMENT (€ HT)					
DEPENSES(€)		RECETTES (€)			
Nature	Montant	Nature	Base	Taux	Montant
Sécurisation carrefour La Capelle	9 994.00	FAL Conseil départemental	9 994.00	40%	3 997.60
		Autofinancement	9 994.00	60%	5 996.40
Total Dépenses HT	9 994.00	Total Recettes HT			9 994.00

Le conseil municipal approuve le projet et son plan de financement, et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Monsieur le Maire précise qu'il convient avant travaux de rencontrer le propriétaire du foncier afin de d'arrêter l'emprise exacte des travaux pour lequel il a donné un accord de principe.

4- Projet lotissement Mouret

Monsieur le Maire présente l'état d'avancement du dossier :

- Concernant les chiffrages des gestionnaires de réseaux, seule la CCCM n'a pas encore transmis son étude pour l'assainissement.
- Pour les accès, il reste à traiter la liaison entre les deux lotissements et principalement la parcelle AX 285 de 217m² qui semble grevée par une servitude de passage.
- Un rendez-vous est pris avec un notaire pour définir une gestion globale des actes liés à ce dossier.
- Différents plans de financement restent à étudier.

Compte tenu des démarches en cours un nouveau point sera présenté lors du prochain conseil municipal

5- Informations du Maire -

- **Chemin de La Gardelle** - Régularisation emprise de la voirie après élargissement
Les actes notariés concernant la régularisation du chemin de La Gardelle ont été signés en partie et devraient être finalisés fin septembre.
- **Dossier TOWERCAST** - Contentieux tribunal administratif de Toulouse
La société TowerCast n'a pas donné suite à notre demande de médiation, nous avons donc mandaté notre avocat pour répliquer au dernier mémoire de la société TowerCast.
- **Travaux aménagement village de La Capelle**
Les travaux de maçonnerie sont terminés. Le reprofilage et une première préparation de la voirie et de la place publique peuvent maintenant être réalisés préalablement au goudronnage programmé en 2022.
- **Déploiement de la Fibre sur notre commune - présentation par le SIEDA**
Le Directeur Numérique du SIEDA doit rencontrer les élus afin de leur présenter le déploiement de la fibre sur notre commune.
Cette réunion est prévue le mardi 5 octobre à 14 h à la Mairie.
- **Rencontre avec Les Ateliers du Geste**
M. le Maire doit rencontrer prochainement les ateliers du geste afin de faire le point sur les différentes manifestations organisées en soirée au Grand-Mas.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 7 octobre 2021.

